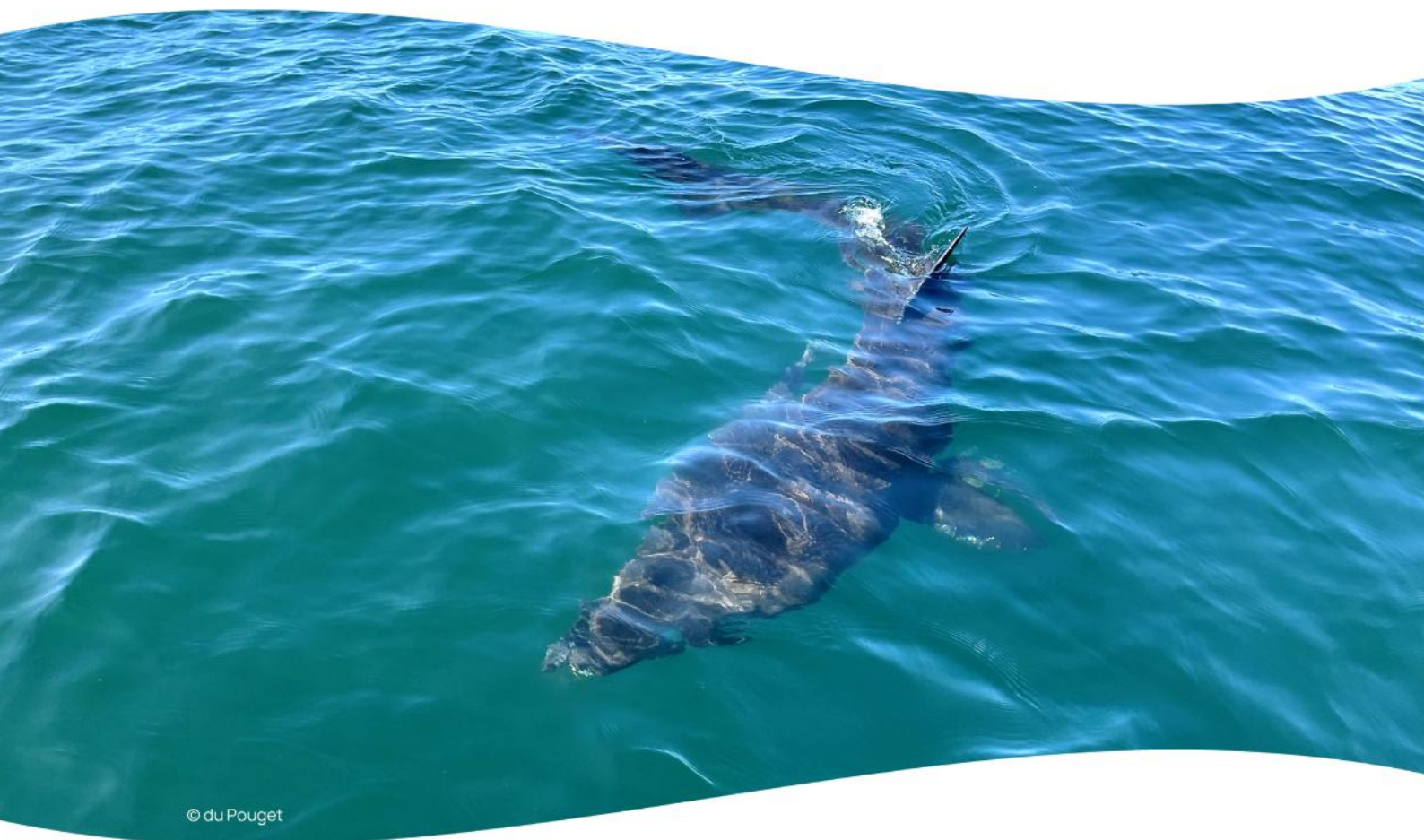


Programme national de recensement des observations de requins pèlerins en France métropolitaine



© du Pouget

RAPPORT ANNUEL 2024



Version du document

Publié le 05/03/2025

Citation du document

APECS (2025). Programme national de recensement des observations de requins pèlerins en France métropolitaine. Rapport annuel 2024 (p.27 + Annexe) [Version 05/03/2025]. Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens.

Contact

Alexandra ROHR, chargée de mission
Association Pour l'Étude et la Conservation des Sélaciens (APECS)
13, rue Jean-François Tartu - BP 51151
29211 Brest Cedex 1
Tel : 02 98 05 40 38
Email : asso@asso-apecs.org



Remerciements

L'APECS remercie tous les observateurs qui ont signalé des requins pèlerins en 2024 et les structures qui ont retransmis des signalements à l'association : le Marinarium de Concarneau et l'association Bretagne Vivante.

L'APECS remercie l'association AILERONS, financée par la DREAL Occitanie, avec qui elle a collaboré en 2024 sur la campagne d'affichage en Méditerranée.

L'APECS remercie également son partenaire financier, le Ministère de la transition écologique ainsi que ses partenaires techniques, le Collectif Vigie Mer et les réseaux régionaux Sentinelles de la mer Occitanie et Sentinelles de la mer Normandie.

Sommaire

Introduction	5
Méthode	7
Généralités.....	7
Collecte et traitement des données	8
Analyse des données	10
Bilans des observations, captures accidentelles et échouages	12
Bilan général	12
Les observations.....	12
Une capture accidentelle	15
Un échouage.....	15
Bilan détaillé des observations par façade	16
Mer Celtique	16
Golfe de Gascogne	18
Méditerranée	20
Actions de sensibilisation et communication.....	22
Action d'information spécifique auprès des usagers de la mer	22
Campagne d'affichage	22
Actions de sensibilisation auprès du public.....	23
Animation scolaire	23
Animations grand public	23
Bilan de la communication	23
Revue de presse.....	23
En réseau.....	24
Bibliographie	25
Annexe	28
Annexe 1 : Affiche requin pèlerin 2024 Manche et Atlantique	28
Annexe 2 : Affiche requin pèlerin 2024 Méditerranée	29

Introduction



Y. Massey-APECS

Le requin pèlerin (*Cetorhinus maximus*) peut atteindre douze mètres de long et peser jusqu'à cinq tonnes. C'est un requin hors norme, aussi spectaculaire que mystérieux.

Il a longtemps été considéré comme une espèce ne fréquentant que les eaux froides et tempérées des deux hémisphères, où des agrégations saisonnières peuvent être observées dans quelques zones côtières (Kenney *et al.*, 1985 ; Squire Jr, 1990 ; Berrow & Heardman, 1994 ; Darling & Keogh, 1994 ; Bloomfield & Solandt, 2007 ; Witt *et al.*, 2012 ; Leeney *et al.*, 2012 ; Siders *et al.*, 2013). Ce n'est que depuis les années 2000, grâce à l'utilisation de balises de suivi par satellites, que l'on sait qu'il fréquente aussi les zones tropicales et équatoriales et qu'il est capable de parcourir des milliers de kilomètres et de plonger jusqu'à 1 500 mètres de profondeur (Gore *et al.*, 2008 ; Skomal *et al.*, 2009 ; Doherty *et al.*, 2017 ; Johnston *et al.*, 2019 ; APECS, 2020b). Malgré ces avancées dans les connaissances, plusieurs questions sont encore sans réponse.

Autrefois intensément pêché, notamment en Europe, pour son foie dont on extrayait de l'huile (Kunzlik, 1988), le requin pèlerin est aujourd'hui considéré comme menacé à l'échelle mondiale. Depuis 1996, le requin pèlerin est inscrit sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Son statut au niveau mondial a évolué en 2019 de

« Vulnérable » à « En danger » (Rigby *et al.*, 2021). L'espèce figure également depuis 1995 à l'Annexe II de la Convention de Barcelone, dans le protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée (Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2018). En 1997, la population de Méditerranée est inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Conseil de l'Europe, 2018). En 2003, l'espèce est ajoutée à l'Annexe II de la Convention internationale sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) (CITES, 2022) et à l'Annexe V de la Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du nord-est (Commission OSPAR, 2006). En 2005, elle est inscrite sur les Annexes I et II de la Convention de Bonn pour la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS, 2020) et en 2010 sur l'Annexe I du Mémoire d'entente sur la conservation des requins migrateurs (CMS, 2019). En dehors de la CITES qui permet de réglementer le commerce international, ces conventions n'ont pas de caractère contraignant. Elles encouragent cependant les pays signataires à prendre les mesures nécessaires pour protéger l'espèce au sein de leur propre territoire, et/ou à établir des partenariats dont le but est d'améliorer son état de conservation. Ce n'est donc que localement que

l'espèce bénéficie d'un statut de protection. En Europe, l'île de Man, dépendance de la Couronne britannique, a été la première à protéger l'espèce dès 1990, suivie par le Royaume-Uni, les îles Anglo-Normandes, Malte et l'Espagne. Depuis 2006, la Politique Commune de la Pêche a également interdit sa pêche aux navires communautaires et aux navires de pays tiers dans toutes les eaux européennes, ce règlement s'appliquant aussi hors de ces eaux pour les navires communautaires (Union européenne, Règlement (CE) No 1782/2006). Pour la Méditerranée, l'interdiction date quant à elle de 2012 (Recommandation CGPM/42/2018/2).

Malgré ces mesures de protection, les captures accidentelles persistent et ne sont pas quantifiées (OSPAR Commission, 2015). L'intensification du trafic maritime engendre une augmentation des risques de collision, en particulier dans les zones d'agrégations saisonnières où les requins viennent en surface à la recherche de zooplancton (Speedie *et al.*, 2009). Le développement en mer de parcs de production d'énergie renouvelable constitue également un nouveau danger potentiel pour les espèces électro sensibles comme les requins (Gill & Kimber, 2005). La pollution croissante, notamment par les plastiques (Fossi *et al.*, 2014 ; Lipej *et al.*, 2022), ou encore les changements climatiques et l'acidification des océans qui impactent de plus en plus la répartition et la

composition zoo-planctonique s'ajoutent aux menaces précédentes (Cotton *et al.*, 2005).

En raison de l'augmentation croissante des activités anthropiques (Halpern *et al.*, 2008), il est donc indispensable de bien comprendre la distribution spatiale et temporelle de cette espèce ainsi que la nature exacte de ses déplacements afin de pouvoir proposer des mesures complémentaires pour une meilleure protection.

Dans les eaux françaises, bien que la présence du requin pèlerin soit attestée de longue date (De Blainville, 1811 ; Gervais & Gervais, 1876 ; Moreau, 1881), l'espèce a d'abord été présentée comme un hôte occasionnel (Legendre, 1923, 1924 ; Petit, 1934 ; Desbrosses, 1936). Ce n'est qu'au moment de la seconde guerre mondiale, lorsqu'une pêche de subsistance s'est organisée sur la côte sud de la Bretagne, que l'existence de rassemblements saisonniers a réellement été révélée (APECS, 2020a). Même si les observations sont maintenant plus rares qu'à l'époque de cette pêche, l'espèce fréquente toujours nos eaux et peut y être observée chaque année. Compte tenu de l'enjeu fort en termes de conservation que représente le requin pèlerin, il est important que la France puisse contribuer à améliorer les connaissances, en particulier sur la distribution actuelle de cette espèce.



A. Rohr-APECS

Généralités

Améliorer les connaissances sur la distribution spatiale et temporelle d'une espèce comme le requin pèlerin n'est pas aisé. En raison du peu de temps qu'ils passent généralement à la surface, les requins pèlerins sont rarement observés. Les approches classiques, telles que la réalisation de campagnes d'observation dédiées par bateau ou par avion avec un plan d'échantillonnage défini, fournissent donc généralement peu de données. Impliquer le public peut alors représenter une part de la solution. C'est ce que l'APECS a choisi de faire en 1997, dès sa création, pour essayer de décrire la présence du requin pèlerin dans les eaux françaises.

Depuis que les sciences naturalistes existent, des amateurs éclairés participent à la production de connaissance (Silvertown, 2009 ; Boeuf *et al.*, 2012 ; Houllier *et al.*, 2016). Mais ce n'est qu'en 1900, aux Etats-Unis, que le premier projet dit aujourd'hui de « sciences participatives » a vu le jour avec le

« Christmas Bird Count » piloté par la National Audubon Society. La première citation du terme « citizen science¹ » n'apparaîtra finalement que bien plus tard, en 1989 (Earp & Liconti, 2020). Cette discipline est d'autant plus importante en milieu marin, d'une part car les ressources scientifiques disponibles sont limitées, et d'autre part car l'immensité de l'océan et sa diversité nécessitent une recherche intensive dans le temps et l'espace. En France, les sciences participatives en milieu marin et littoral voient le jour en 1972 avec la création du réseau national échouage (RNE)² coordonné par l'observatoire Pelagis (anciennement Centre de Recherche sur les Mammifères Marins). Mais ce n'est qu'à partir des années 2000 que de nombreuses initiatives se développent réellement pour les sciences participatives en milieu marin et littoral. Le programme de recensement des observations de requins pèlerins de l'APECS a donc été un des premiers en France à concerner le milieu marin et à solliciter les usagers de la mer.

¹ Le terme anglais « citizen science » est traduit en français le plus souvent par « science participative », mais aussi par « science citoyenne » ou encore par « science collaborative ». Les sciences participatives sont souvent décrites au sens large comme la participation d'amateurs à la

recherche scientifique (Ifree, 2010 ; Boeuf *et al.*, 2012 ; Bentz *et al.*, 2016 ; Houllier *et al.*, 2016).

² <https://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr/observatoire/Suivi-des-echouages-37/le-reseau-echouages-rne/>

Testé d'abord à l'échelle de la Bretagne, ce programme basé sur le recensement des observations aléatoires réalisées par les acteurs de la vie maritime a été lancé au niveau national dès 1998. Par nature, les informations collectées se font en dehors de tout plan d'échantillonnage et doivent donc être analysées avec précaution. Mais en essayant de promouvoir le programme de la façon la plus homogène possible sur tout le littoral et en travaillant sur une longue période, la méthode a un intérêt. Elle permet de décupler à moindre coût les capacités d'observation et donc d'apporter des connaissances qui feraient autrement défaut. Elle a aussi l'avantage d'amener les participants à mieux connaître leur environnement et à changer leur regard sur la nature et la biodiversité. Les résultats en termes de distribution spatiale et temporelle obtenus avec un dispositif participatif similaire, initié au Royaume-Uni dès 1987, montrent par ailleurs une grande similitude avec ceux issus de suivis réalisés localement en avion ou en bateau selon un protocole et un plan d'échantillonnage établi (Speedie, 2003 ; Bloomfield & Solandt, 2007 ; Witt et al., 2012 ; Leeney et al., 2012). Bien que le nombre d'observateurs potentiels ne soit pas homogène, ni dans l'espace, ni dans le temps puisque certains secteurs côtiers sont plus fréquentés que d'autres et que le nombre de personnes en mer varie selon les périodes de l'année, l'heure de la journée ou encore en fonction des conditions météorologiques, le recensement des observations aléatoires apporte des informations précieuses.

Le programme national de recensement des observations de requins pélerins vise donc à effectuer un suivi à long terme de la présence de l'espèce dans les eaux françaises métropolitaines pour préciser sa distribution spatiale et temporelle et mettre en évidence les grandes tendances ainsi que les événements exceptionnels. Les informations collectées, qui concernent surtout des animaux vus en surface, permettent également d'identifier des secteurs et des périodes propices à la mise en œuvre d'études particulières. En donnant la possibilité aux acteurs de la vie maritime de s'impliquer et d'agir, le programme est par ailleurs un outil qui permet de mieux faire connaître le requin pélerin et de sensibiliser à la nécessité d'agir pour sa conservation.

Collecte et traitement des données

Ce programme est fondé sur la participation des usagers de la mer qui sont invités à signaler leurs éventuelles rencontres avec des requins pélerins. Depuis le lancement du programme, de nombreuses campagnes d'information ont été menées afin d'informer et de mobiliser un maximum de personnes. Les médias classiques ont été utilisés dès le début. Depuis quelques années, les réseaux sociaux sont devenus un autre moyen important de diffusion de l'information. Des affiches et des autocollants ont également été diffusés chaque année de façon ciblée sur tout le littoral jusqu'en 2012. Aujourd'hui, cette campagne d'affichage ciblée ne se fait plus que tous les deux ans. Environ 3 000 structures reçoivent l'affiche : capitaineries des ports, associations de plaisanciers, clubs de plongée, centres nautiques, clubs de kayak, guides de pêche, compagnies maritimes, magasins d'accastillage, aquariums, associations naturalistes, comités des pêches, criées, sémaphores de la marine nationale, brigades des douanes et de la gendarmerie maritime, SNSM, affaires maritimes, etc.



L. Beauverger-APECS

Afin de standardiser les données collectées pour pouvoir les stocker dans une base de données informatique, un formulaire d'observation type a été élaboré.

Ce formulaire a été largement diffusé, d'abord sous forme de fiches papier envoyées aux différentes structures destinataires de l'affiche pour être mises à disposition des observateurs potentiels. Dès 1999, les observateurs ont également eu la possibilité de remplir un formulaire en ligne sur le site internet de l'association³.

³ <https://asso-apecs.org/signaler/formulaire/>

Lorsqu'une observation est signalée par un autre moyen (téléphone, courrier, email, etc.), un formulaire est complété par l'APECS.



Pour chaque signalement, la date, l'heure et le lieu de l'observation (coordonnées géographiques précises et/ou position approximative) sont enregistrés ainsi que le nombre de requins observés, la taille estimée des individus et leur activité (déplacement, alimentation). Des données complémentaires telles que la durée de l'observation, la distance minimale d'observation, les conditions météorologiques ou encore les coordonnées de l'observateur viennent compléter les données de base. Afin de pouvoir réaliser une analyse spatiale des données, bien que seule une position approximative soit disponible dans certains cas, chaque observation est affectée à une maille de 10 minutes de latitude sur 10 minutes de longitude.

Lorsque plusieurs signalements concernent de façon évidente le même requin ou le même groupe de requins (date, lieu, heure, taille du/des requins identiques), un seul signalement est pris en compte. Sinon, chaque signalement est comptabilisé et bancarisé, tout en sachant qu'il peut parfois s'agir d'un même requin

observé séparément par différentes personnes, à des moments différents et/ou à des endroits différents d'une même zone. La méthode a donc tendance à surestimer le nombre d'individus présents en surface dans une zone donnée. C'est une des raisons pour lesquelles les données ne permettent pas d'obtenir de résultat sur l'abondance de l'espèce.

Avant d'intégrer la base de données (au format Microsoft Access), chaque signalement fait l'objet d'une validation. Depuis 2023, un nouveau système de validation a été mis en place et est appliqué à l'ensemble des données depuis 1998, suite à un travail réalisé dans le cadre du Collectif Vigie Mer (Eloire *et al.*, 2022). Dans cette « proposition d'une échelle pour qualifier la validité des données issues de programmes de sciences participatives », six catégories ont été établies sur la base de ce qui est proposé par le SINP⁴. Dans ce rapport, seuls les signalements des catégories 1a (certain et prouvé), 1b (quasi certain) et 2 (probable) ont été conservés. Les données classées de 3 à 6 (très incertain, invalide, non réalisable, non évalué) ne sont présentées que dans le bilan général.

Tous les contributeurs sont remerciés individuellement. À cette occasion, ils reçoivent la plaquette d'information sur le requin pèlerin et les actions de l'APECS contenant un code de bonne conduite en cas d'observation⁵.



⁴ <https://inpn.mnhn.fr/programme/donnees-observations-especes/references/validation>

⁵ https://asso-apecs.org/wp-content/uploads/APECS_Requin-pelerin_plaquette-presentationcode-bonne-conduite.pdf

Depuis 2012, ils reçoivent une lettre d'information électronique consacrée au requin pèlerin, la PèlerinInfo⁶, publiée généralement une à deux fois par an par l'association.

Le programme vise également à recenser les captures accidentelles et les échouages de requins pèlerins. Pour ces événements, les informations relatives aux circonstances de l'échouage ou de la capture sont relevées (date, lieu, observateur, et pour les captures : engin et devenir de l'animal) ainsi que des informations concernant l'animal (longueur, sexe, état de décomposition, et pour les échouages : marques de capture et/ou blessure). Lorsque cela est possible, un examen est effectué pour réaliser des mensurations plus complètes, collecter des échantillons, voire réaliser une nécropsie si l'état de l'animal et les conditions le permettent.

Afin de compléter les données issues de ces observations aléatoires par les usagers de la mer, l'APECS essaie aussi de centraliser les données collectées lors d'opérations de suivi de la mégafaune marine (principalement mammifères marins et oiseaux marins) ou dans le cadre de programmes d'observation à bord de navires de pêche. Compte tenu de leur faible nombre, ces observations ne sont en effet pas analysées par les porteurs de programmes qui acceptent ainsi de les mettre à disposition afin qu'elles soient intégrées à la base de données gérée par l'APECS.

Le programme national de recensement des observations de requins pèlerins est recensé sur l'annuaire du portail OPEN⁷, présentant au grand public les programmes de sciences participatives en lien avec la biodiversité en France.

Il figure également au sein des réseaux régionaux « Sentinelles de la mer Occitanie⁸ » coordonné par le CPIE Bassin de Thau et « Sentinelles de la mer Normandie⁹ » coordonné par l'URCPIE Normandie » qui réunissent des porteurs de programmes de sciences participatives mer et littoral.

Analyse des données

Les données sont analysées par type de signalements (observation de requins en mer, capture accidentelle ou échouage) et présentées par grande région marine, à savoir en allant du nord au sud, la Manche-Mer du Nord, la Mer Celtique qui englobe la Mer d'Iroise, le Golfe de Gascogne et la Méditerranée (Figure 1).

En raison de la difficulté à évaluer la taille d'un animal en mer, les observateurs sont invités à préciser la longueur totale du requin parmi quatre classes de taille : <3m, [3-6[m, [6-9[m et >9m. Ce découpage a été choisi sur la base des connaissances disponibles (Bigelow & Schroeder, 1948 ; Matthews, 1950 ; Cadenat & Blache, 1981 ; Lien & Fawcett, 1986) afin de refléter la présence de jeunes (<3m), de sub-adultes (3-6m) et d'adultes (>6m).

Depuis 2020, un nouvel indicateur est présenté dans le bilan annuel. Il permet d'illustrer l'évolution du nombre de requins pèlerins signalés chaque année à l'association. Cependant, il ne permet pas de mesurer l'évolution de la taille de la population. Ainsi, une diminution du score de l'indicateur ne signifie pas que les effectifs ont chutés.

À l'inverse, un bon score ne permet pas non plus de dire que la population a augmenté.

Le nombre de requins pèlerins observés l'année n est comparé à la moyenne du nombre d'animaux observés les six années précédentes. Un score est attribué à l'année en fonction de l'évolution du nombre d'observations (%) (Tableau 1).

⁶ https://asso-apecs.org/ressources/?type%5B%5D=13&recherche_libre=

⁷ <https://www.open-sciences-participatives.org/home/>

⁸ <https://www.sentinellesdelamer-occitanie.fr/>

⁹ <https://sentinellesdelamer-normandie.fr>

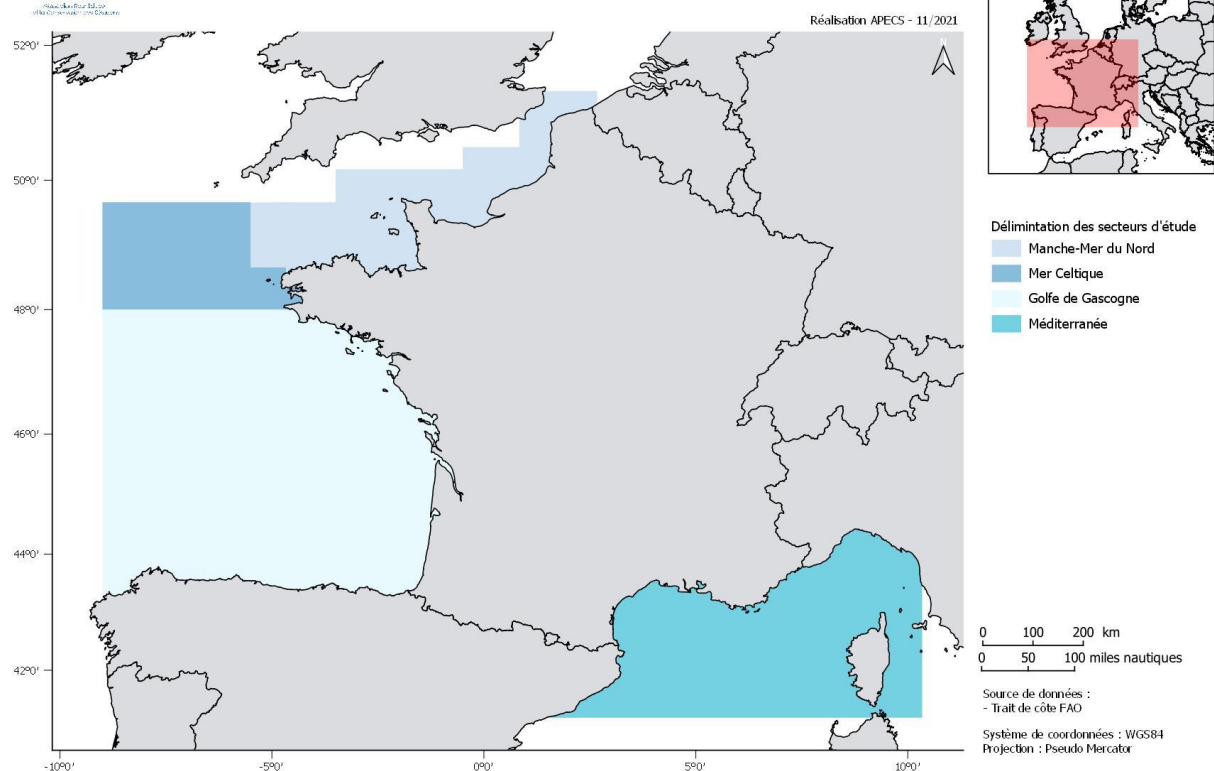


Figure 1 : Délimitation des régions marines utilisées pour la présentation des résultats

Tableau 1 : Calcul de la métrique évolution du nombre d'observations

Score	Evolution du nombre d'observations (%)
Forte diminution = 1	≥ -50
Faible diminution = 2	$] -50 \text{ à } -20]$
Stabilité = 3	$] -20 \text{ à } +20]$
Faible augmentation = 4	$] +20 \text{ à } +50]$
Forte augmentation = 5	$> +50$

Bilans des observations, captures accidentelles et échouages



A. Rohr-APECS

Bilan général

En 2024, l'APECS a reçu 25 signalements dont 18 valides de requins pèlerins (Tableau 2). Il s'agit en majorité d'observations d'animaux vivants (88,9%) mais aussi d'une capture accidentelle et d'un échouage.

Tableau 2 : Détail des signalements de requins pèlerins reçus par l'APECS en 2024

	Signalements		Requins	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Observation	16	88,9 %	16	88,9 %
Capture accidentelle	1	5,6 %	1	5,6 %
Echouage	1	5,6 %	1	5,6 %
TOTAL	18	—	18	—

Les observations

94% des observations de requins pèlerins recensées en 2024 ont été signalées directement à l'APECS par les usagers de la mer via différents canaux (appel téléphonique, formulaire internet et rencontre en personne). Une seule donnée est arrivée par l'intermédiaire d'une autre structure, le Marinarium de Concarneau. (Figure 2).

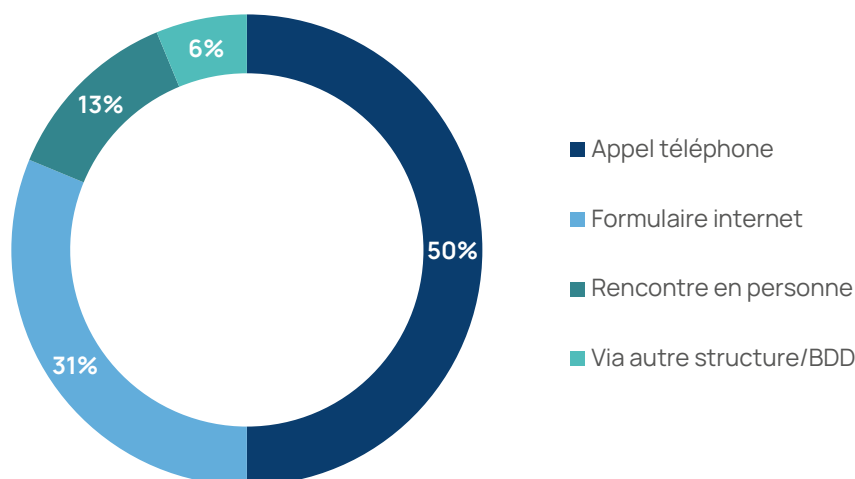


Figure 2 : Différents modes de transmission des observations de requins pèlerins en 2024

Les 16 observations ont eu lieu entre les mois de mars et de septembre. Les observations ont essentiellement eu lieu entre mars et mai (75%) avec un maximum en avril (31,3%). Aucune n'observation n'a été réalisée en juillet. (Figure 3).

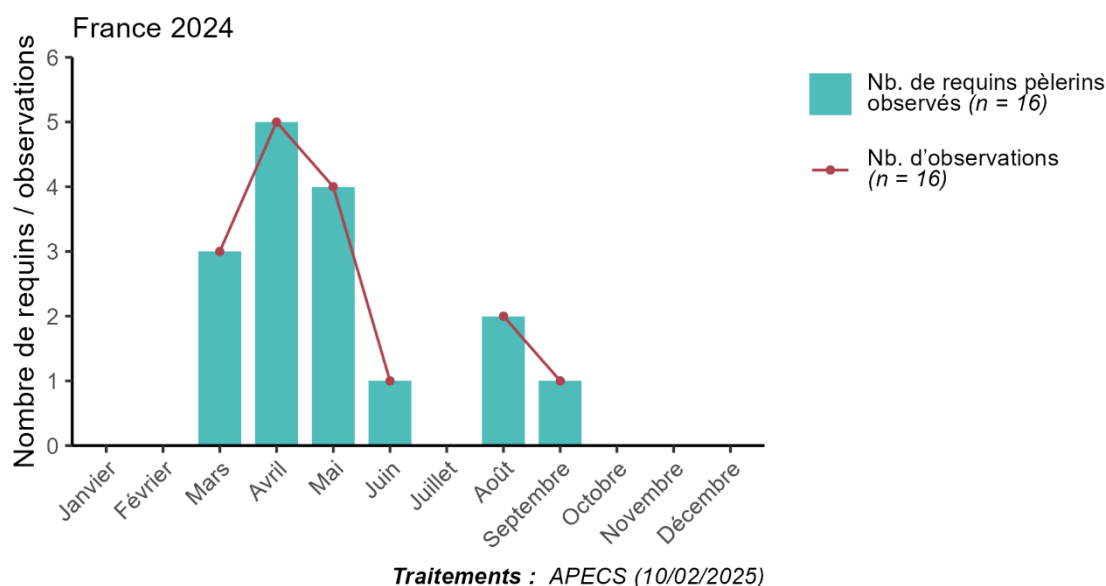


Figure 3 : Distribution mensuelle du nombre de requins pèlerins observés (barre) et d'observations signalées (trait) en France métropolitaine en 2024

Nous observons depuis 2021 (APECS, 2022, 2023, 2024) une diminution du nombre d'observations. En 2024, nous avons atteint le plus faible nombre de signalement depuis le début du programme en 1998 (Figure 4). Si l'on compare le nombre de requins pèlerins observés en 2024 ($n=18$) à la moyenne du nombre d'animaux observés les six années précédentes (2018-2023) ($n=75,7$), cela représente une diminution de plus de 78%.

La valeur de l'indicateur reste donc au plus bas en 2024 (Tableau 3). 2024 est l'année avec le plus faible nombre de requins pèlerins observés depuis le début de programme en 1998.

En 2024, les observations ont eu lieu essentiellement dans le Golfe de Gascogne, et plus particulièrement sur les côtes bretonnes autour de l'archipel des Glénan (Figure 5). Deux observations ont également été faites en mer d'Iroise et une en Méditerranée. Pour la première fois depuis le début du programme, il n'y a pas eu d'observation en Manche.

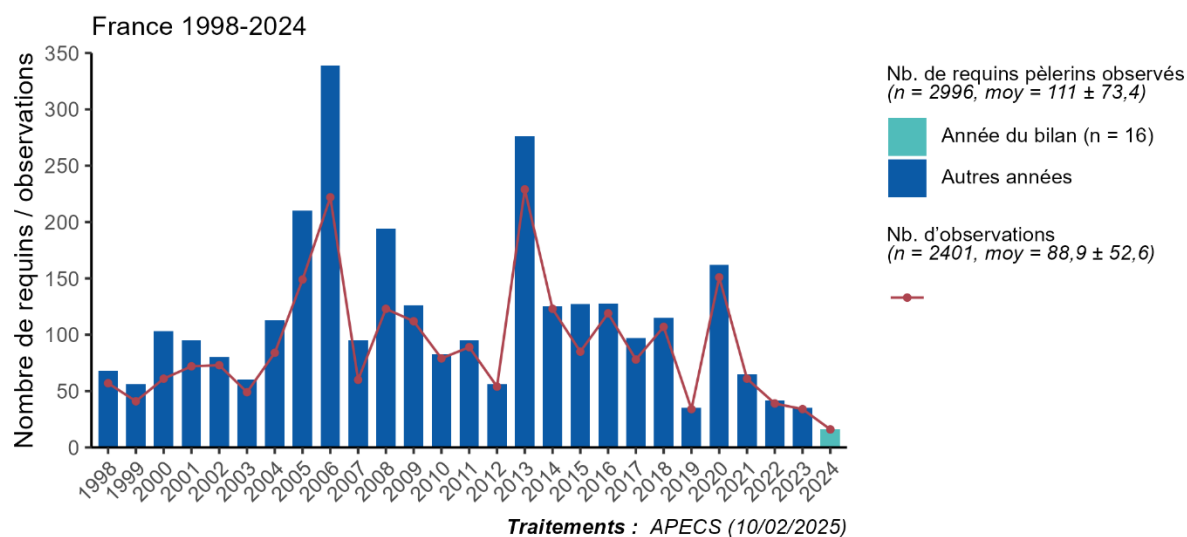


Figure 4 : Distribution annuelle du nombre de requins pèlerins observés (barre) et d'observations signalées (trait) en France métropolitaine de 1998 à 2024

Tableau 3 : Valeurs de l'indicateur depuis le début du programme (le calcul n'est possible qu'à partir de 2004, d'où l'absence de donnée entre 1998 et 2003 (1=forte diminution, 2=faible diminution, 3=stabilité, 4=faible augmentation, 5=forte augmentation))

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
4	5	5	2	4	2	1	2	1	5
2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
3	3	3	2	3	1	5	2	1	1
2024									
1									

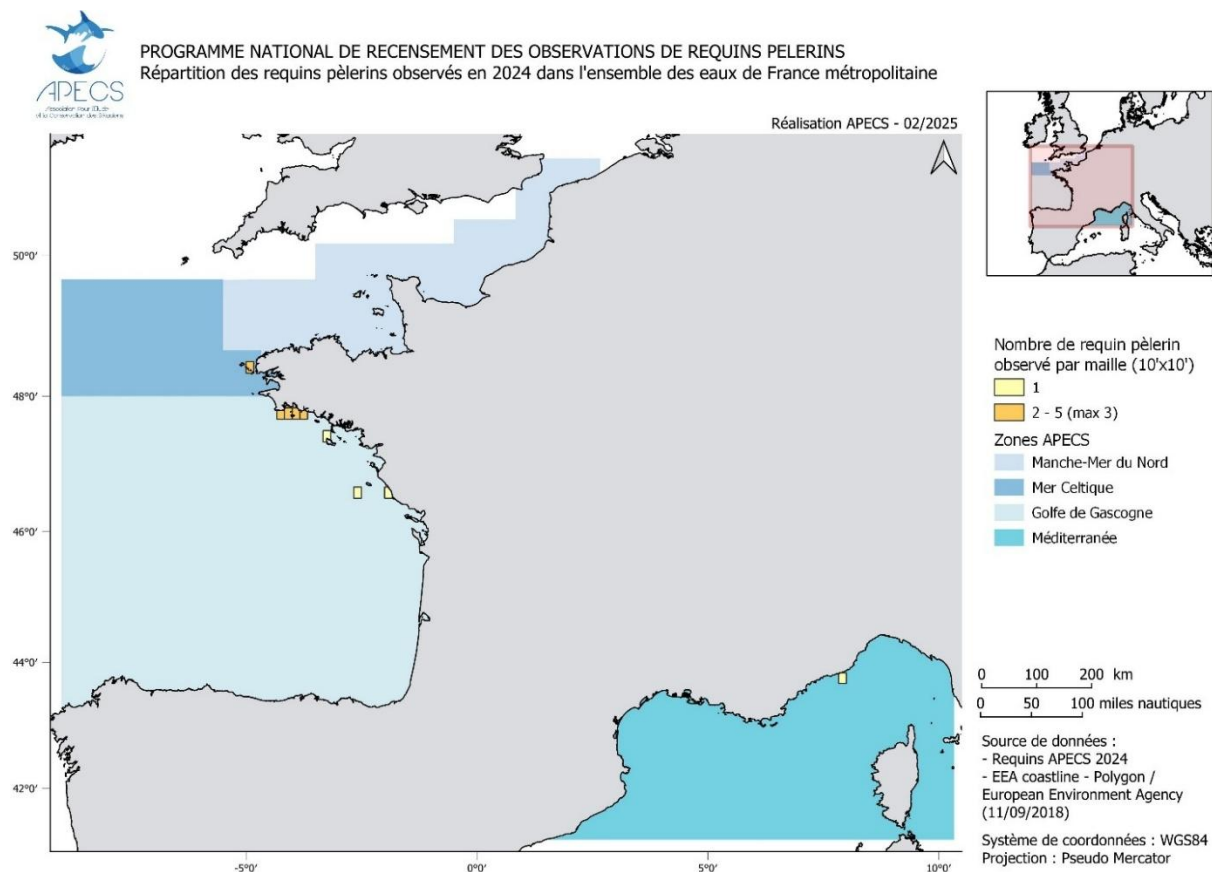


Figure 5 : Répartition spatiale des requins pèlerins observés en France métropolitaine en 2024

Une capture accidentelle

Une capture accidentelle a été signalée à l'APECS en 2024. Un pêcheur professionnel a capturé accidentellement un requin pélerin le 17 avril dans le secteur des Glénan. L'individu mesurant plus de 9 mètres était déjà mort à la remontée du filet.

Un échouage

L'APECS a été contactée par l'équipe de la Réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas des Glénan pour une carcasse de requin pélerin en décomposition avancée, échouée entre Saint-Nicolas et Bananec le 4 mai. L'APECS s'est rendue sur place le 8 mai à l'occasion d'une sortie en mer dans le cadre du programme PELARGOS (Figure 6). La taille du requin a été estimée entre 5 et 6 mètres. En raison de l'état de l'animal, aucune intervention pour collecter des échantillons n'a été possible. La carcasse a été évacuée vers le large le lendemain par la gendarmerie maritime.



Figure 6 : Carcasse en décomposition avancée du requin pélerin échoué à Saint-Nicolas des Glénan et observée le 8 mai par l'APECS (A. Rohr-APECS)

Bilan détaillé des observations par façade

Mer Celtique

2024 est une année en dessous de la moyenne en nombre d'observations et de requins pèlerins observés ($n=2$) en Mer Celtique (Figure 7).

La première observation a eu lieu le 4 avril et la seconde le 16 août (Figure 8).

Les deux requins pèlerins ont été observés dans la partie Nord de la mer d'Iroise, entre la côte et les îles de l'archipel de Molène (Figure 9).

La taille a pu être estimée seulement pour le premier requin qui mesurait entre 3 et 6 mètres (Figure 10).

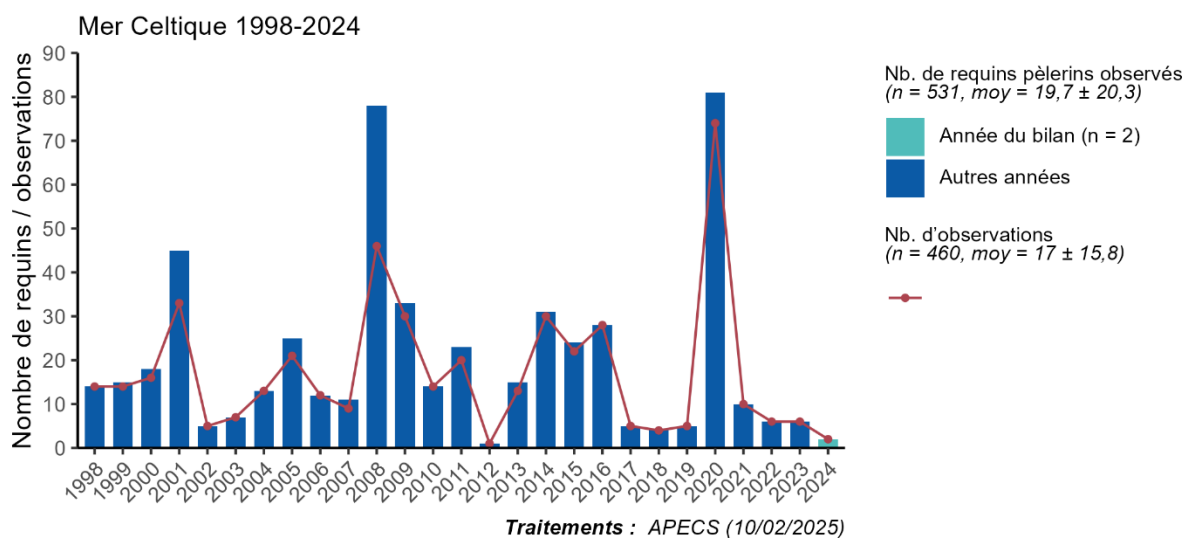


Figure 7 : Distribution annuelle du nombre de requins pèlerins observés (barre) et d'observations signalées (trait) en mer Celtique de 1998 à 2024

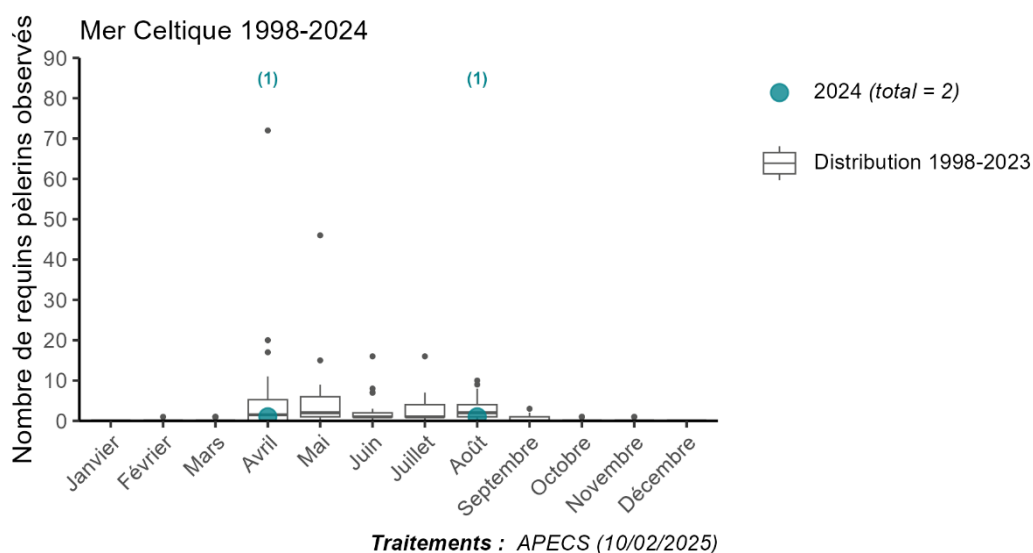


Figure 8 : Comparaison mensuelle du nombre de requins pèlerins observés en mer Celtique en 2024 (point) par rapport aux données recensées antérieurement dans la zone de 1998 à 2023

PROGRAMME NATIONAL DE RECENSEMENT
DES OBSERVATIONS DE REQUINS PELERINS
Répartition des requins pèlerins observés en
2024 en mer Celtique

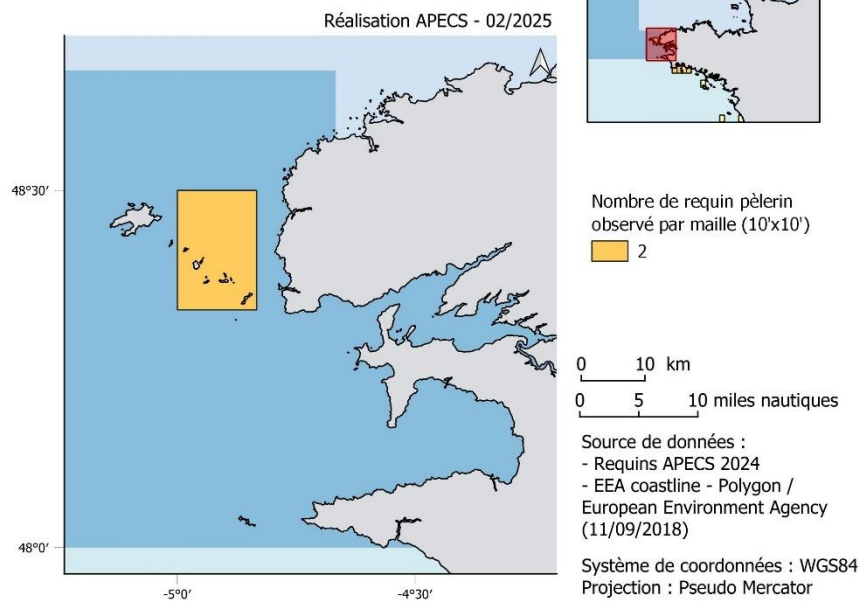


Figure 9 : Répartition spatiale des requins pèlerins observés en mer Celtique en 2024

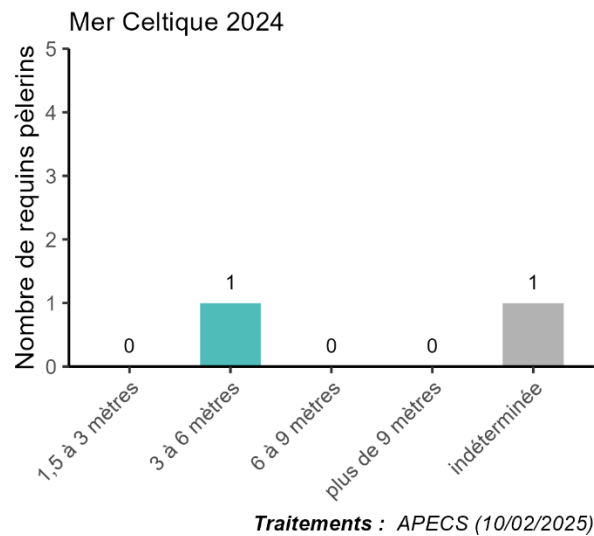


Figure 10 : Taille estimée des requins pèlerins observés en mer Celtique en 2024

Golfe de Gascogne

Pour le Golfe de Gascogne, 2024 est une année en dessous de la moyenne pour le nombre d'observations et de requins pèlerins observés ($n=13$) (Figure 11).

La première observation a eu lieu le 18 mars et la dernière le 15 septembre. Les requins ont été observés majoritairement entre le 18 mars et le 21 mai (84,6%). Ensuite, seules deux requins ont été observés, le 27 août puis le 15 septembre. (Figure 12).

Les individus ont été observés essentiellement dans la partie nord du Golfe de Gascogne, du Finistère sud au Morbihan, et plus particulièrement autour de l'archipel des Glénan. Deux observations ont été réalisées en Vendée, à proximité de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et au large de l'île d'Yeu. (Figure 13).

La taille a pu être estimée pour tous les requins observés sauf un (92,3%) (Figure 14). Ce sont les requins pèlerins sub-adultes (3 à 6 mètres) qui sont les plus représentés (38,5%), suivis à égalité (23,1%) par les adultes entre 6 et 9 mètres et les juvéniles de moins de 3 mètres. Un individu de plus de 9 mètres a également été signalé.

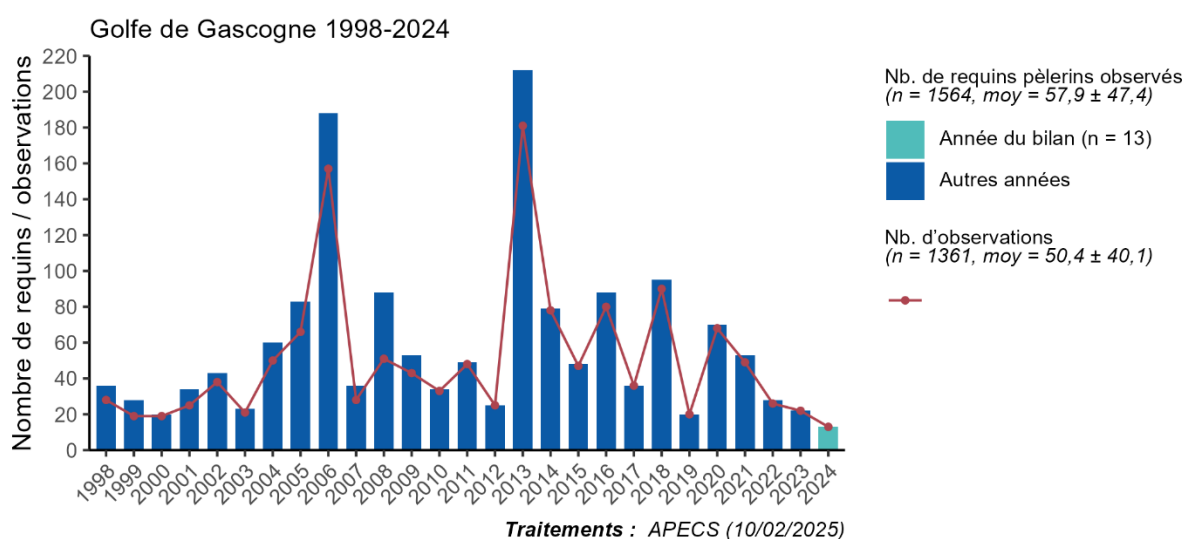


Figure 11 : Distribution annuelle du nombre de requins pèlerins observés (barre) et d'observations signalées (trait) dans le golfe de Gascogne de 1998 à 2024

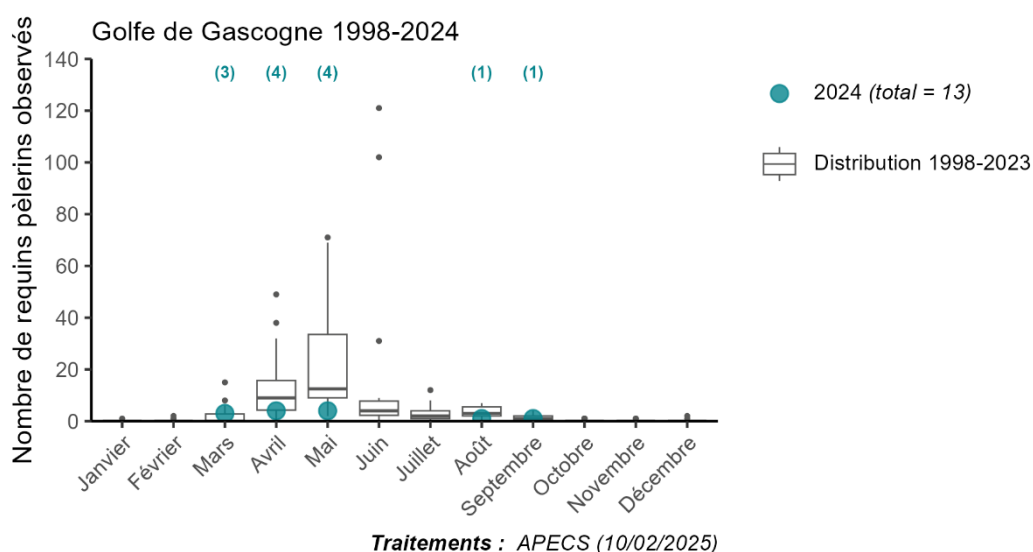


Figure 12 : Comparaison mensuelle du nombre de requins pèlerins observés dans le golfe de Gascogne en 2024 (point) par rapport aux données recensées antérieurement dans la zone de 1998 à 2023

PROGRAMME NATIONAL DE RECENSEMENT
DES OBSERVATIONS DE REQUINS PELERINS
Répartition des requins pèlerins observés en
2024 dans le Golfe de Gascogne

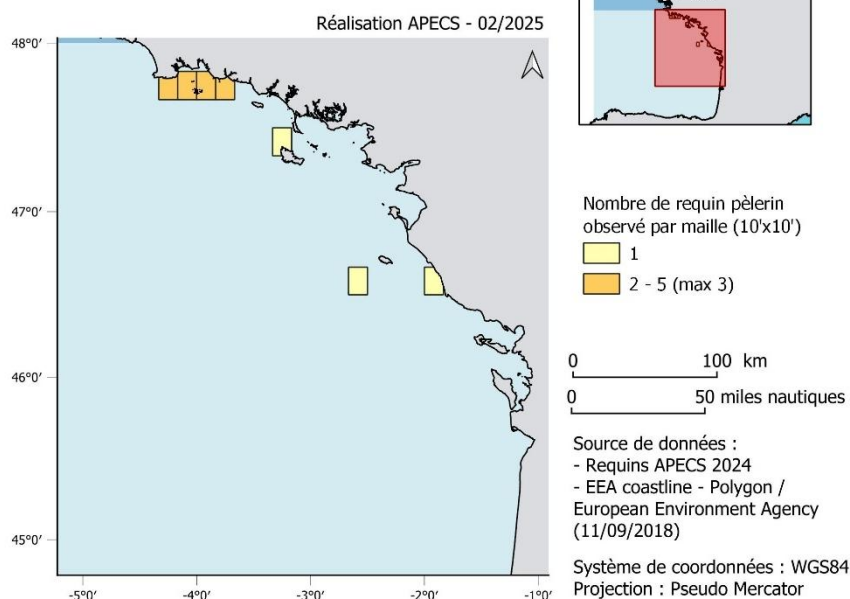


Figure 13 : Répartition spatiale des requins pèlerins observés dans le golfe de Gascogne en 2024

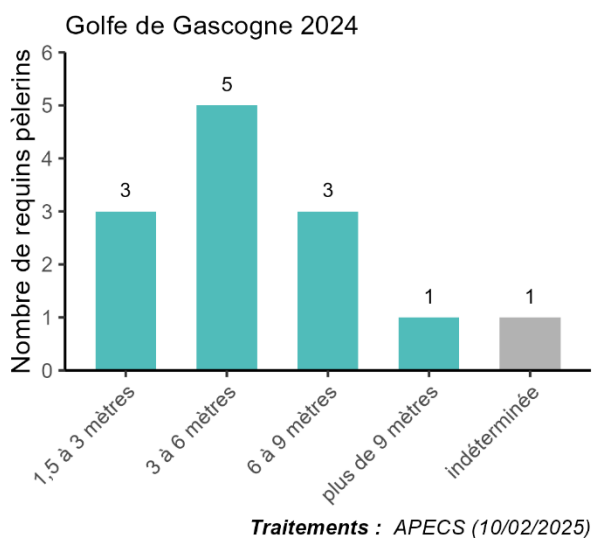


Figure 14 : Taille estimée des requins pèlerins observés dans le golfe de Gascogne en 2024

Méditerranée

2024 est une année en dessous de la moyenne en nombre d'observation (n=1) et de requins pèlerin observé (n=1) en Méditerranée (Figure 15).

La seule observation de l'année a eu lieu le 15 juin (Figure 16) à la limite entre les eaux françaises et italiennes (Figure 17). La taille du requin a été estimée à 7 mètres.

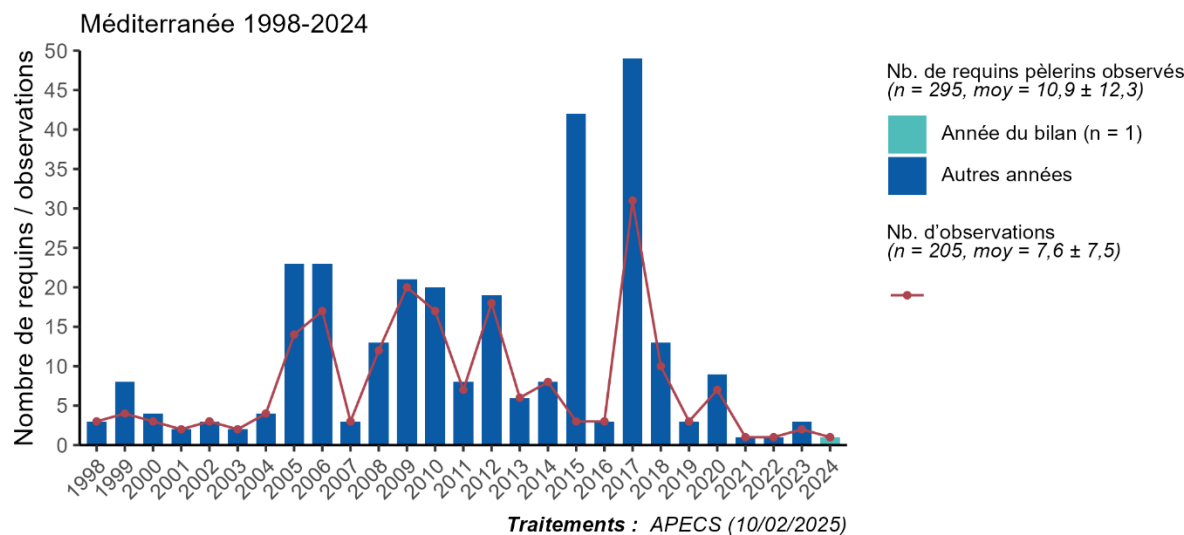


Figure 15 : Distribution annuelle du nombre de requins pélerins observés (barre) et d'observations signalées (trait) en Méditerranée de 1998 à 2024

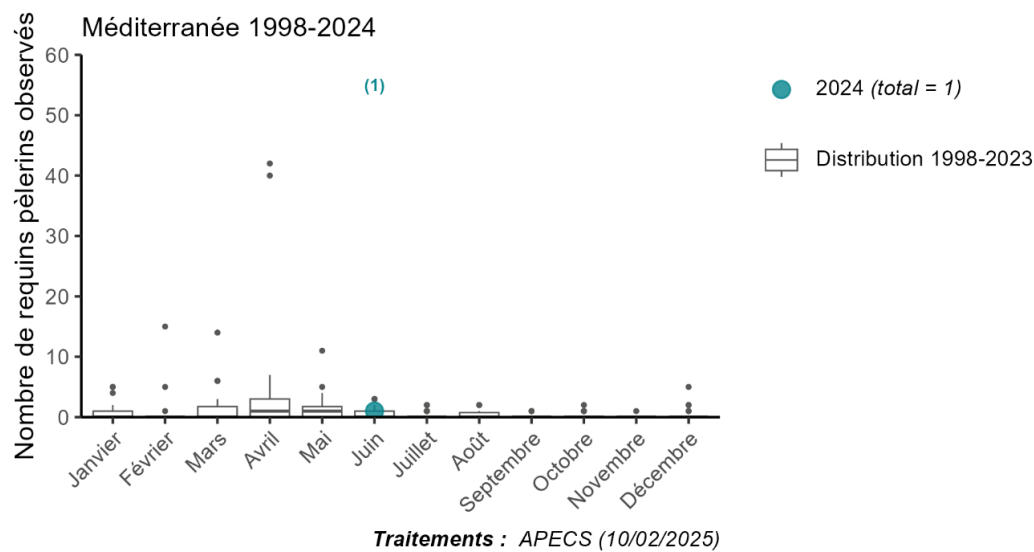


Figure 16 : Comparaison mensuelle du nombre de requins pélerins observés en Méditerranée en 2024 (point) par rapport aux données recensées antérieurement dans la zone de 1998 à 2023

PROGRAMME NATIONAL DE RECENSEMENT
DES OBSERVATIONS DE REQUINS PELERINS
Localisation du requin pèlerin observé en 2024
en Méditerranée

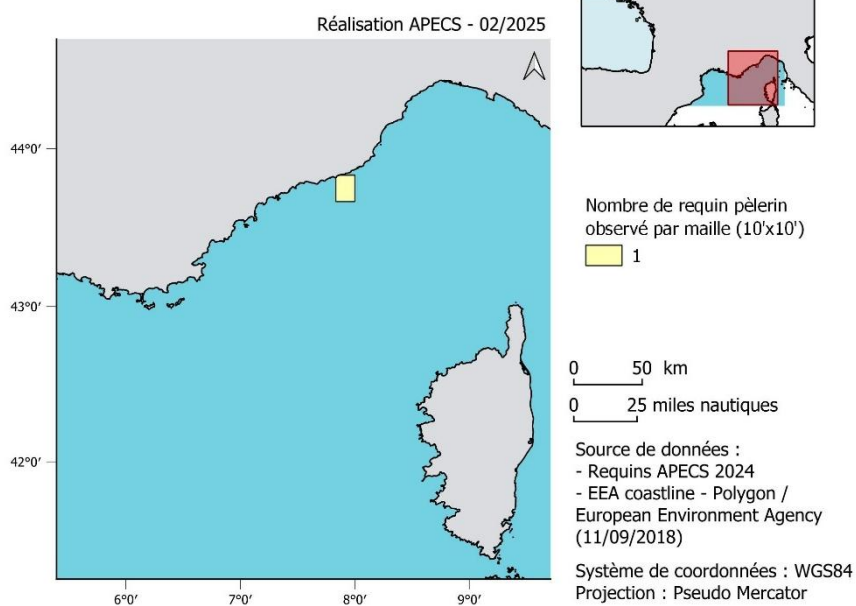


Figure 17 : Répartition spatiale des requins pèlerins observés en Méditerranée en 2024

Actions de sensibilisation et communication



C. Lebranchu-APECS

Action d'information spécifique auprès des usagers de la mer

Campagne d'affichage

Tous les deux ans, une affiche présentant le programme (Annexe 1) est réalisée et diffusée en début d'année auprès de nombreuses structures sur le littoral (capitaineries, offices du tourisme, magasins d'accastillage, sémaphores, etc.). En 2024, pour la première fois, une déclinaison de l'affiche a été réalisée pour la façade méditerranéenne, en partenariat avec l'association AILERONS (Annexe 2). L'objectif est que les observations recueillies dans le cadre de notre programme puissent les aider à déclencher des actions sur le terrain en Occitanie dans le cadre de leur programme PEL-MED.

En février, ce sont plus de 3 600 structures qui ont reçu une affiche. La mise sous pli a été réalisée dans les locaux de l'association avec l'aide de huit bénévoles pour un total de 37h30 d'activité (Figure 18).



Figure 18 : Mise sous pli réalisées par les bénévoles de l'association (A. Rohr-APECS)

Actions de sensibilisation auprès du public

Animation scolaire

154 élèves, du CP au CM2, ont découvert les raies et les requins et notamment le requin pèlerin à l'occasion du festival Natur'Armor qui s'est tenu à Saint-Brieuc (22) du 9 au 11 février et dont la journée du vendredi était consacrée aux scolaires.

Animations grand public

Plus de 3 000 personnes ont été sensibilisées lors de diverses manifestations :

- 2 150 visiteurs lors du festival Natur'Armor qui s'est tenu à Saint-Brieuc (22) du 9 au 11 février
- 40 personnes à l'occasion d'un stand dans le magasin CN Diffusion à Loctudy (29) le 6 avril
- 40 personnes à l'occasion d'un stand pour les 50 ans de la Réserve naturelle nationale des Glénan à Fouesnant (29) le 25 mai
- 125 visiteurs lors de la Fête de la nature dans le jardin du conservatoire botanique national à Brest (29) le 26 mai
- 80 personnes à l'occasion d'un stand pour les 20 ans de l'association AL LARK à Cancale (35) le 15 juin
- 200 visiteurs lors des fêtes maritimes à Brest (29) le 13 juillet
- 90 personnes à l'occasion de La guinguette du krill à Cherbourg (50) les 12 et 23 juillet et le 21 août
- 380 visiteurs lors de la Fête de la science à Brest (29) les 12 et 13 octobre

Bilan de la communication

Revue de presse

En 2024, les actions en lien avec le programme ont été diffusées sur différents canaux de presse : sept articles de presse, un reportage TV et un podcast. De nombreuses actualités ont également été publiées sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux.

Les articles sont accessibles dans la revue de presse de l'association sur le lien suivant : https://asso-apecs.org/wp-content/uploads/APECS_Revue-de-presse_2024.pdf

- 19/02/2024 - Le Courrier du Pays de Retz : [Au large de Pornic, un pêcheur aperçoit un requin-pèlerin : « Je n'avais jamais vu ça ici ! »](#)
- 07/04/2024 - Ouest France : [Des plaisanciers du Finistère sud sensibilisés à la protection des raies et des requins-pèlerins](#)
- 09/04/2024 - Le Télégramme : [À Loctudy, ils sensibilisent les plaisanciers à la présence du requin-pèlerin](#)
- 15/04/2024 - Ouest France : [Plobannalec-Lesconil. Premières sorties en mer à la recherche des requins-pèlerins](#)
- 15/04/2024 - Tébé : [Classé en danger d'extinction, le requin pèlerin fait office d'une attention toute particulière depuis 1997](#)
- 06/05/2024 - Le Figaro : [Le saviez-vous ? Ces deux requins sont complètement inoffensifs et ne se nourrissent que de plancton](#)
- 12/05/2024 - Ouest France : [Ils sillonnent les eaux du Sud-Finistère à la recherche de requins-pèlerins](#)
- 12/05/2024 - Ouest France : [Sept requins-pèlerins marqués avec une balise de suivi entre 2015 et 2020 en Finistère](#)
- 30/05/2024 - Le Télégramme : [En Cornouaille, avez-vous observé des requins-pèlerins ?](#)
- Juin-Juillet-Aout 2024 - La Gazette des Monts d'Arrée : Des études scientifiques pour mieux connaître le mystérieux requin pèlerin
- 06/07/2024 - Podcast Baleine sous Gravillon « Rencontres Sauvages #01 » : [Le requin pèlerin, un géant pacifique dans l'océan Atlantique](#)

En réseau

Le programme est présenté sur le portail internet national [OPEN](#) dédié aux programmes de sciences participatives en lien avec la biodiversité en France.

Avec ce programme, l'APECS est membre des réseaux [Sentinelles de la mer Occitanie](#) et [Sentinelles de la mer Normandie](#).

Bibliographie

- APECS. (2020a). « Les observations de requins pèlerins en France métropolitaine de 1998 à 2017. 20 ans de données collectées dans le cadre du programme national de recensement des observations. Rapport Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens, Brest, France. » (p. 31 + Annexes) [Version du 31/03/2020]. Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens. https://asso-apecs.org/IMG/pdf/apecs_bilan_1998-2017_recensement_observations_requin_pelerin_vf.pdf
- APECS. (2020b). « Programme PELARGOS. Suivis par satellites de requins pèlerins. Bilan phase 2 (2017-2019) » (p. 64 + Annexes) [Version du 31/03/2020]. Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens.
- APECS. (2022). « Programme national de recensement des observations de requins pèlerins en France métropolitaine. Rapport annuel 2021 » (p. 24 + Annexes) [Version du 31/01/2022]. Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens.
- APECS. (2023). « Programme national de recensement des observations de requins pèlerins en France métropolitaine. Rapport annuel 2022 » (p. 29 + Annexes) [Version du 30/01/2023]. Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens.
- APECS. (2024). « Programme national de recensement des observations de requins pèlerins en France métropolitaine. Rapport annuel 2023 » (p. 29 + Annexes) [Version du 26/03/2024]. Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens.
- Bentz, E., Joigneau-Guesnon, C., Vong, L., & Zagatti, P. (2016). « Sciences participatives et biodiversité. Conduire un projet pour la recherche, l'action publique, l'éducation. Guide de bonnes pratiques » (p. 78). Collectif national sciences participatives biodiversité.
- Berrow, S. D., & Heardman, C. (1994). « The Basking Shark *Cetorhinus maximus* (Gunnerus) in Irish Waters: Patterns of Distribution and Abundance ». *Biology and Environment: Proceedings of the Royal Irish Academy*, 94B(2), 101-107.
- Bigelow, H. B., & Schroeder, W. C. (1948). « Fishes of the Western North Atlantic (Part one: Lancelets, Ciclostomes, Sharks) ». *Memoir Sears Foundation for Marine Research, Yale University, Yale*.
- Bloomfield, A., & Solandt, J.-L. (2007). « Basking Shark Watch 20-year report (1987-2006) ». *Marine Conservation Society*.
- Boeuf, G., Allain, Y.-M., & Bouvier, M. (2012). « L'apport des sciences participatives dans la connaissance de la biodiversité. Rapport remis à la ministre de l'Ecologie. » (p. 29). Ministère de l'écologie. <http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/document.html?id=Temis-0081293&requestId=0&number=1>
- Cadenat, J., & Blache, J. (1981). « Requins de Méditerranée et d'Atlantique : plus particulièrement de la côte occidentale d'Afrique ». *Editions de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer*.
- Recommandation CGPM/42/2018/2 relative à des mesures de gestion des pêches pour la conservation des requins et des raies dans la zone d'application de la CPGM, modifiant la Recommandation CGPM/36/2012/3, (2018).
- Annexes I, II et III de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, 84 (2022). <https://cites.org/fra/disc/text.php>
- Mémorandum d'Entente sur la conservation des requins migrateurs, 28 (2019). <https://www.cms.int/sharks/legalinstrument/sharks-mou>
- Annexes I et II de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) (telles qu'amendées par la Conférence des Parties en 1985, 1988, 1991, 1994, 1997, 1999, 2002, 2005, 2008, 2011, 2014, 2017 et 2020), 17 (2020). <https://www.cms.int/fr/node/8655>
- Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (OSPAR), 42 (2006). <https://www.ospar.org/convention>
- Annexe II - Espèces de faune strictement protégées de la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (STE n° 104), 24 (2018). <https://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list?module=treaty-detail&treaty-num=104>
- Cotton, P. A., Sims, D. W., Fanshawe, S., & Chadwick, M. (2005). « The effects of climate variability on zooplankton and basking shark (*Cetorhinus maximus*) relative abundance off southwest Britain ». *Fisheries Oceanography*, 14(2), 151-155. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2419.2005.00331.x>
- Darling, J. D., & Keogh, K. E. (1994). « Observations of basking sharks, *Cetorhinus maximus*, in Clayoquot Sound, British Columbia ». *Oceanographic Literature Review*, 7(42), 558.
- De Blainville, H. M. D. (1811). « Mémoire sur le squalo pèlerin ». *Annales du Muséum*, 18, 88-135.
- Desbrosses, P. (1936). « Poissons peu communs débarqués à Lorient ou capturés près de ce port de 1931 à 1935 ». *Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France*, 6, 227-229.
- Doherty, P. D., Baxter, J. M., Gell, F. R., Godley, B. J., Graham, R. T., Hall, G., Hall, J., Hawkes, L. A., Henderson, S. M., Johnson, L., Speedie, C., & Witt, M. J. (2017). « Long-term satellite tracking reveals variable seasonal migration strategies of basking sharks in the north-east Atlantic ». *Scientific Reports*, 7(1), 42837. <https://doi.org/10.1038/srep42837>

- Earp, H. S., & Liconti, A. (2020). « Science for the Future: The Use of Citizen Science in Marine Research and Conservation ». YOUARES 9 - The Oceans: Our Research, Our Future: Proceedings of the 2018 Conference for YOUNg MARine RESearcher in Oldenburg, Germany, 1-19. https://doi.org/10.1007/978-3-030-20389-4_1
- Eloire, D., Louisy, P., & Rohr, A. (2022). « Proposition d'une échelle pour qualifier la validité des données issues de programmes de sciences participatives. » (p. 11). Groupe de travail « Poissons osseux, requins et raies » - Collectif Vigie Mer. https://drive.google.com/file/d/1_-NwtjOjimb0edb0GBy_MPgE_jufgBnz/view
- Fossi, M. C., Coppola, D., Baini, M., Giannetti, M., Guerranti, C., Marsili, L., Panti, C., de Sabata, E., & Clò, S. (2014). « Large filter feeding marine organisms as indicators of microplastic in the pelagic environment: The case studies of the Mediterranean basking shark (*Cetorhinus maximus*) and fin whale (*Balaenoptera physalus*) ». *Marine Environmental Research*, 100, 17-24. <https://doi.org/10.1016/j.marenvres.2014.02.002>
- Gervais, P., & Gervais, H. (1876). « Observations relatives à un squalo pèlerin récemment pêché à Concarneau ». *J. Zool. Paris*, 5, 319-329.
- Gill, A. B., & Kimber, J. A. (2005). « The potential for cooperative management of elasmobranchs and offshore renewable energy development in UK waters ». *Journal of the Marine Biological Association of the United Kingdom*, 7.
- Gore, M. A., Rowat, D., Hall, J., Gell, F. R., & Ormond, R. F. (2008). « Transatlantic migration and deep mid-ocean diving by basking shark ». *Biology Letters*, 4(4), 395-398. <https://doi.org/10.1098/rsbl.2008.0147>
- Halpern, B. S., Walbridge, S., Selkoe, K. A., Kappel, C. V., Micheli, F., D'Agrosa, C., Bruno, J. F., Casey, K. S., Ebert, C., Fox, H. E., Fujita, R., Heinemann, D., Lenihan, H. S., Madin, E. M. P., Perry, M. T., Selig, E. R., Spalding, M., Steneck, R., & Watson, R. (2008). « A Global Map of Human Impact on Marine Ecosystems ». *Science*, 319(5865), 948-952. <https://doi.org/10.1126/science.1149345>
- Houllier, F., Merilhou-Goudard, J.-B., Andro, M., Charbonnel, F., Cointet, J.-P., Frey-Klett, P., Joly, P.-B., Leiser, H., & Manbrini-Doudet, M. (2016). « Les sciences participatives en France ». 64.
- Ifree. (2010). « Sciences participatives et biodiversité : implication du public, portée éducative et pratiques pédagogiques associées » (N° 2; p. 107).
- Johnston, E. M., Mayo, P. A., Mensink, P. J., Savetsky, E., & Houghton, J. D. R. (2019). « Serendipitous re-sighting of a basking shark *Cetorhinus maximus* reveals inter-annual connectivity between American and European coastal hotspots ». *Journal of Fish Biology*, 95(6), 1530-1534. <https://doi.org/10.1111/jfb.14163>
- Kenney, R. D., Owen, R. E., & Winn, H. E. (1985). « Shark distributions off the northeast United States from marine mammal surveys ». *Copeia*, 1985(1), 220-223.
- Kunzlik, P. A. (1988). « The basking shark » (N° 14; Numéro 14). Department of Agriculture and Fisheries for Scotland.
- Leeney, R. H., Witt, M. J., Broderick, A. C., Buchanan, J., Jarvis, D. S., Richardson, P. B., & Godley, B. J. (2012). « Marine megavertebrates of Cornwall and the Isles of Scilly: relative abundance and distribution ». *Journal of the Marine Biological Association of the United Kingdom*, 92(8), 1823-1833. <https://doi.org/10.1017/S002531541100155X>
- Legendre, R. (1923). « Sur des squalos pèlerins (*Cetorhinus maximus* Günner) observés à Concarneau ». *Bulletin de la société zoologique de France*, 48, 275-280.
- Legendre, R. (1924). « Note complémentaire sur des squalos pèlerins (*Cetorhinus maximus* Günner) observés à Concarneau ». *Bulletin de la société zoologique de France*, 49, 322-325.
- Lien, J., & Fawcett, L. (1986). « Distribution of basking sharks, *Cetorhinus maximus*, incidentally caught in inshore fishing gear in Newfoundland. » *Canadian field-naturalist*, 100(2), 246-252.
- Lipej, L., Cumani, F., Acquavita, A., & Bettoso, N. (2022). « 5 - Plastic impact on sharks and rays ». In G. Bonanno & M. Orlando-Bonaca (Éds.), *Plastic Pollution and Marine Conservation* (p. 153-185). Academic Press. <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-822471-7.00005-5>
- Matthews, L. H. (1950). « Reproduction in the Basking Shark, *Cetorhinus maximus* (Gunner) ». *Philosophical Transactions of the Royal Society of London. Series B, Biological Sciences*, 234(612), 247-316.
- Moreau, É. (1881). « Histoire naturelle des poissons de la France » (Vol. 2). G. Masson.
- OSPAR Commission. (2015). « Background Document on Basking shark - Update ». OSPAR Commission.
- Petit, G. (1934). « A propos du sélacien de Querqueville ». *La Terre et la Vie*, 5, 277-287.
- Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée. Convention de Barcelone sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée, 25 (2018). <https://www.unep.org/unepmap/fr/who-we-are/contracting-parties/specially-protected-areas-protocol-spa-and-biodiversity-protocol>
- Règlement (CE) No 1782/2006 du conseil du 20 novembre 2006 modifiant les règlements (CE) no 51/2006 et (CE) no 2270/2004 en ce qui concerne les possibilités de pêche et les conditions associées pour certains stocks halieutiques, (2006).
- Rigby, C. L., Barreto, R., Carlson, J., Fernando, D., Fordham, S., Francis, M. P., Herman, K., Jabado, R. W., Liu, K. M., Marshall, A., Romanov, E., & Kyne, P. M. (2021). « IUCN Red List of Threatened Species: *Cetorhinus maximus* (amended version of 2019

assessment) ». IUCN Red List of Threatened Species. Page web consultée le 15/09/2022 : <https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2021-1.RLTS.T4292A194720078.en>

- Siders, Z. A., Westgate, A. J., Johnston, D. W., Murison, L. D., & Koopman, H. N. (2013). « Seasonal Variation in the Spatial Distribution of Basking Sharks (*Cetorhinus maximus*) in the Lower Bay of Fundy, Canada ». *PLoS ONE*, 8(12), e82074. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0082074>
- Silvertown, J. (2009). « A new dawn for citizen science ». *Trends in Ecology & Evolution*, 24(9), 467-471. <https://doi.org/10.1016/j.tree.2009.03.017>
- Skomal, G. B., Zeeman, S. I., Chisholm, J. H., Summers, E. L., Walsh, H. J., McMahon, K. W., & Thorrold, S. R. (2009). « Transequatorial Migrations by Basking Sharks in the Western Atlantic Ocean ». *Current Biology*, 19(12), 1019-1022. <https://doi.org/10.1016/j.cub.2009.04.019>
- Speedie, C. D. (2003). « The value of public sightings recording schemes in relation to the basking shark in the United Kingdom ». *Cybiurn*, 27(4), 255-259.
- Speedie, C. D., Johnson, L. A., & Witt, M. J. (2009). « Basking Shark Hotspots on the West Coast of Scotland: Key sites, threats and implications for conservation of the species » (Commissioned Report N° 339; Numéro 339, p. 59). Scottish Natural Heritage.
- Squire Jr, J. L. (1990). « Distribution and Apparent Abundance of the Basking Shark, *Cetorhinus maximus*, off the Central and southern California coast, 1962-85 ». *Marine Fisheries Review*, 52(2), 8-11.
- Witt, M., Hardy, T., Johnson, L., McClellan, C., Pikesley, S., Ranger, S., Richardson, P., Solandt, J., Speedie, C., Williams, R., & Godley, B. (2012). « Basking sharks in the northeast Atlantic: spatio-temporal trends from sightings in UK waters ». *Marine Ecology Progress Series*, 459, 121-134. <https://doi.org/10.3354/meps09737>

Annexe 1 : Affiche requin pèlerin 2024 Manche et Atlantique

Vous avez observé un REQUIN PÈLERIN ?

Aidez-nous à mieux connaître ce géant en danger d'extinction. Il se nourrit de plancton et peut être observé nageant en surface, surtout au printemps.



Appelez vite le
06 77 59 69 83
puis complétez
un formulaire sur
asso-apecs.org

Cetorhinus maximus

Taille max : 12 m
Aileron dorsal triangulaire
Couleur du corps gris-brun-verdâtre
Intérieur de la gueule blanc



L'aileron dorsal, l'extrémité de la queue, et parfois le bout du nez, dépassent de la surface

© F. Bassemayoussé - M. Air/M. Eau Photo

Association membre
du Collectif Vigie Mer

VIGIEMER

Avec le soutien de

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DU PAYSAN
DES TERRITOIRES

Vous avez observé un **REQUIN PÈLERIN ?**



Aidez-nous à mieux connaître ce géant en danger d'extinction. Il se nourrit de plancton et peut être observé nageant en surface, surtout au printemps.

Appelez vite le
06 77 59 69 83
puis complétez
un formulaire sur
asso-apecs.org

Cetorhinus maximus

Taille max : 12 m
Aileron dorsal triangulaire
Couleur du corps gris-brun-verdâtre
Intérieur de la gueule blanc



L'aileron dorsal, l'extrémité de la queue, et parfois le bout du nez, dépassent de la surface

© F. Bassemayousse - Mi Air M Eau Photo

En partenariat
avec l'association
AILERONS pour le
projet PEL-MED



Associations membres
du Collectif Vigie Mer



Avec le soutien de



Mission régionale de l'environnement
de l'aménagement et du territoire
Occitanie

Association pour l'étude et la conservation des séléciens (APECS) - 29200 Brest - asso@asso-apecs.org - 07 50 14 24 91

Programme national de recensement des observations de requins pèlerins en France métropolitaine

RAPPORT ANNUEL 2024



CONTACT

Association Pour l'Étude et la Conservation des Sélaciens
(APECS)

13, rue Jean-François Tartu - BP 51151
29211 Brest Cedex 1

Tel : 02 98 05 40 38 - 07 50 14 24 91

Email : asso@asso-apecs.org



APECS
Association Pour l'Étude
et la Conservation des Sélaciens



membre de

